



Conseil économique et social

Distr. limitée
11 juillet 2016
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2016

14-16 septembre 2016

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire*

Prolongations de programmes de pays en cours

Note du secrétariat

Résumé

Conformément à la décision 2009/11 du Conseil d'administration, la présente note informe le Conseil d'administration de la prolongation pour deux mois du programme de pays d'Haïti, la première prolongation pour un an du programme de région pour les femmes et enfants palestiniens en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et dans l'État de Palestine, et la première prolongation pour un an du programme de pays du Soudan, approuvées par le Directeur général.

La note présente, en outre, les motifs de la proposition de prolongation pour deux mois du programme de pays du Botswana, qui fait suite à une prolongation de deux ans, de la deuxième prolongation consécutive d'un an des programmes de pays du Malawi et de la Somalie, de la deuxième prolongation consécutive de deux ans du programme de pays du Burundi et de la troisième prolongation consécutive d'un an du programme de pays de la Libye. Le Conseil d'administration est invité à approuver ces demandes de prolongation.

Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* de la prolongation pour deux mois du programme de pays d'Haïti, de la première prolongation pour un an du programme de région pour les femmes et enfants palestiniens en Jordanie, au Liban, en République

* E/ICEF/2016/13.



arabe syrienne et dans l'État de Palestine, et de la première prolongation pour un an du programme de pays du Soudan, prolongations qui ont été approuvées par le Directeur général, comme indiqué au tableau 1.

2. *Approuve* la proposition de prolongation pour deux mois du programme de pays du Botswana, qui fait suite à une prolongation de deux ans, la deuxième prolongation consécutive d'un an des programmes de pays du Malawi et de la Somalie, la deuxième prolongation consécutive de deux ans du programme de pays du Burundi et la troisième prolongation consécutive d'un an du programme de pays de la Libye, comme indiqué au tableau 2.

Tableau 1

Premières prolongations d'un an (ou moins) des programmes de pays ou de région en cours approuvées par le Directeur général

<i>Programme de pays recevant une aide de l'UNICEF</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Année/période de prolongation approuvée</i>	<i>Motifs de la prolongation</i>
Haïti	2013-2016	Janvier-février 2017 <i>Prolongation pour deux mois</i>	- Pouvoir s'aligner sur le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) pour la présentation à leur Conseil d'administration, lors de la première session ordinaire de 2017, des nouveaux descriptifs de programme de pays pour la période 2017-2021. - Couvrir la période de janvier à février 2017 jusqu'à l'approbation par le Conseil d'administration du nouveau descriptif de programme de pays, avec entrée en vigueur 1^{er} janvier 2017.
Femmes et enfants palestiniens en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et dans l'État de Palestine - Descriptif de programme de région	2015-2016	2017 <i>Prolongation pour un an</i>	- Pouvoir s'aligner sur le calendrier du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), qui a été prolongé pour un an et qui couvre actuellement la période 2014-2017. - La prolongation permettra d'aligner le programme de région de l'UNICEF sur le nouveau PNUAD 2018-2022, ainsi que sur les cycles de programmes d'autres organismes des Nations Unies. - La prolongation du PNUAD est conforme aux priorités fixées par le Programme de politique nationale palestinien (2017-2022), qui est en cours d'élaboration en 2016. - Comme la Jordanie, le Liban, l'État de Palestine et la République arabe syrienne gèrent l'intervention humanitaire sous-régionale en cours, la prolongation pour un an permettra aux quatre pays de placer le prochain programme en position stratégique dans le nouveau contexte régional et d'associer plus étroitement le descriptif de programme de région aux interventions dans leurs descriptifs de programme de pays et appels humanitaires respectifs.

<i>Programme de pays recevant une aide de l'UNICEF</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Année/période de prolongation approuvée</i>	<i>Motifs de la prolongation</i>
Soudan	2013-2016	2017 <i>Prolongation pour un an</i>	- Des élections ont été organisées en avril 2015 et la formation du Gouvernement a été finalisée en juin 2015. Ce processus a retardé les consultations sur l'élaboration d'un nouveau Document de stratégie pour le développement national (2017-2021) - Le Gouvernement a approuvé la demande de l'équipe de pays des Nations Unies d'une prolongation pour un an du PNUAD 2012-2016 afin de permettre l'alignement du nouveau PNUAD (2018-2021) sur le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté 2018-2021 et le Plan stratégique de développement national.

Tableau 2

Prolongations des programmes de pays en cours soumises à l'approbation du Conseil d'administration

<i>Programme de pays recevant une aide de l'UNICEF</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine, comprenant les prolongations précédentes</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Motifs de la prolongation</i>		
			<i>Développement national</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Mise en œuvre ou autres questions</i>
Botswana	2010-2014 (déjà prolongé pour deux ans jusqu'en 2016)	Janvier-février 2017 <i>Prolongation pour deux mois qui fait suite à une</i>	Le 11 ^e Plan de développement national du Gouvernement du Botswana sera achevé fin 2016 après la	L'équipe de pays des Nations Unies a accepté de reporter la présentation des descriptifs de programmes de pays du PNUD, du FNUAP et de	Le nouveau descriptif de programme de pays du Gouvernement du Botswana et de l'UNICEF sera

		<i>prolongation de deux ans</i>	finalisation en mai 2016 du cadre de la Vision 2036.	l'UNICEF aux sessions de leurs Conseils d'administration respectifs en janvier et février 2017 afin de permettre l'alignement du PNUAD 2017-2021 et des descriptifs de programme de pays sur les plans de développement nationaux.	présenté lors de la première session ordinaire 2017 du Conseil d'administration de l' UNICEF, avec entrée en vigueur le 1 ^{er} janvier 2017.
Burundi	2010-2014 (déjà prolongé pour deux ans jusqu'en 2016)	2018 <i>Deuxième prolongation consécutive de deux ans</i>	La crise de la gouvernance a ralenti la mise en œuvre du deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et du PNUAD.	Le PNUAD 2012-2016 a été prolongé pour un an jusqu'en 2017. La prolongation du programme de pays sera alignée sur la prolongation du PNUAD.	Les priorités, hypothèses et stratégies régissant le programme de pays actuel demeurent valables, de même que la réponse à la situation d'urgence actuelle.
Libye	2013-2014 (déjà prolongé deux fois pour un an, jusqu'en 2016)	2017 <i>Troisième prolongation consécutive d'un an</i>	L'Accord politique de Skhirat signé le 17 décembre 2015 au Maroc a ouvert la voie à la formation du Gouvernement d'entente nationale.	Compte tenu du contexte national, l'équipe de pays des Nations Unies a demandé une troisième prolongation pour un an du cycle de programme de pays actuel. Le Gouvernement a approuvé la prolongation des programmes de pays de l'UNICEF et du PNUD jusqu'en décembre 2017. L'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement d'entente nationale s'emploient à mettre au point un cadre	La planification du prochain programme de pays du Gouvernement libyen et de l'UNICEF n'a pas encore commencé en raison des changements politiques survenus récemment dans le pays.

				stratégique pour la période 2017-2019 qui soutiendra les priorités gouvernementales.	
Malawi	2012-2016 (déjà prolongé jusqu'en 2017)	2018 <i>Deuxième prolongation consécutive d'un an</i>	L'équipe de pays des Nations Unies a obtenu l'autorisation du Gouvernement de prolonger le PNUAD 2012-2017 pour une année supplémentaire afin de l'aligner sur le nouveau Plan de développement national.	Comme convenu par d'autres organismes des Nations Unies au sein de l'équipe de pays, la prolongation des programmes de pays permettra l'alignement sur le PNUAD et le prochain Plan de développement national.	Le nouveau Plan de développement national, qui devrait être achevé fin 2016, servira de base aux descriptifs de programme de pays du PNUAD et de l'organisme des Nations Unies.
Somalie	2011-2015 (déjà prolongé pour un an jusqu'en 2016)	2017 <i>Deuxième prolongation consécutive d'un an</i>	La prolongation pour un an permettra de faire en sorte que le programme de pays réponde au Plan de développement national, une fois finalisé.	Le Conseil de direction et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu que les organismes nécessitant une prolongation de leurs programmes de pays respectifs devraient procéder à une demande de prolongation.	Des discussions sont en cours entre l'équipe de pays des Nations Unies et le Conseil de direction (mission intégrée) quant à l'opportunité de prolonger le Cadre stratégique intégré pour la période 2014-2016 ou d'élaborer un nouveau Cadre stratégique intégré avec entrée en vigueur en 2017.